
Ref. Doc. : 2501-7648773-4

A : Service de presse / COMMUNICATION & INSTITUTIONS

Mot-Clé : ASSOCIATION FRANCAISE DES CONSEILS EN LOBBYING



FRANCE INTER

SERVICE PUBLIC – Le 13/01/2014 – 10:11:36

Invités : Vincent NOUZILLE, journaliste, coauteur avec Hélène CONSTANTY de « Députés sous influence, le vrai pouvoir des lobbies à l'Assemblée » ; Thierry COSTE, lobbyiste, directeur du cabinet LOBBYING & STRATEGIES ; Fabrice ALEXANDRE, lobbyiste, directeur de COMMUNICATION & INSTITUTIONS, secrétaire général de l'Association française des conseils en lobbying ; Noëlle LENOIR, déontologue à l'Assemblée nationale – Par téléphone

GUILLAUME ERNER

Tous les lobbies ne s'appellent pas Chantal, il en est de plus dangereux, peut-être même des lobbies qui menaceraient la démocratie. Et pour en parler je suis en compagnie de Vincent NOUZILLE, bonjour.

VINCENT NOUZILLE

Bonjour.

GUILLAUME ERNER

Vincent NOUZILLE, vous êtes journaliste, vous suivez la question des lobbies et vous avez notamment publié avec Hélène CONSTANTY « Députés sous influence, le vrai pouvoir des lobbies à l'Assemblée ». Nous sommes également en compagnie de Thierry COSTE, bonjour.

THIERRY COSTE

Bonjour.

GUILLAUME ERNER

Thierry COSTE, vous êtes lobbyiste, vous dirigez le cabinet LOBBYING & STRATEGIES. Et, enfin, Fabrice ALEXANDRE, bonjour.

FABRICE ALEXANDRE

Bonjour.

GUILLAUME ERNER

Fabrice ALEXANDRE, vous êtes également lobbyiste, vous dirigez le COMMUNICATION & INSTITUTIONS et vous êtes secrétaire général de l'Association française des conseils en lobbying. On dit que cette profession aujourd'hui est en phase de mutation. Il y a eu des règles posées le 1^{er} janvier, quelles sont-elles, rappelez-nous quelles sont ces règles ?

FABRICE ALEXANDRE

Ce qui a changé au 1^{er} janvier c'est d'abord la mise en ligne sur le site Internet de l'Assemblée nationale d'un registre de transparence des lobbyistes. C'est-à-dire que les lobbyistes sont invités à se faire connaître et à déclarer un certain nombre d'informations qui sont portées à la connaissance du public. L'objectif c'est informer, donner de la transparence sur les contacts qui ont lieu

Tous droits réservés

KANTAR MEDIA

TEL : 01.47.67.18.00

FAX : 01.47.67.18.01

service.clients@kantarmedia.com

entre les différents acteurs qu'ils soient économiques, acteurs de la santé, acteurs de la consommation, etc. et, donc, les parlementaires qui sont les décideurs publics. Pour des gens comme nous, c'est-à-dire des conseils en lobbying comme Thierry COSTE et moi-même, nous sommes invités à déclarer nos clients pour qui on travaille, au nom de qui nous allons rencontrer ces parlementaires.

GUILLAUME ERNER

Quand vous dites « le déclarer », le déclarer auprès de l'Assemblée nationale ou auprès de toutes personnes qui chercheraient à savoir qui sont vos clients ?

FABRICE ALEXANDRE

Le registre de l'Assemblée nationale ne concerne que l'Assemblée nationale - il y a une ambiguïté, et le Parlement, donc le Sénat aussi, mais évidemment nous on s'astreint à faire la même chose notamment nos contacts avec les médias, avec la presse.

GUILLAUME ERNER

Ce qui signifie que je peux vous demander effectivement aujourd'hui, Fabrice ALEXANDRE, quoi sont vos clients ?

FABRICE ALEXANDRE

Mais non seulement vous pouvez me le demander mais je vais même vous répondre et je vais vous répondre d'abord en vous disant que la liste est sur notre site Internet tout simplement. Par ailleurs, des clients...

GUILLAUME ERNER

C'est une liste exhaustive ?

FABRICE ALEXANDRE

C'est une liste exhaustive et historique, c'est-à-dire qu'on remonte aussi dans le passé. Aujourd'hui, moi je peux vous en citer un certain nombre, tout à fait...

GUILLAUME ERNER

Allez-y.

FABRICE ALEXANDRE

On travaille pour des grandes entreprises comme SAP, comme ARKEMA dans le secteur de la chimie, comme MASTERCARD, on travaille pour des associations professionnelles, dans le secteur de l'industrie plastique, dans le secteur de l'industrie de l'aluminium. On travaille pour des associations aussi comme FRANCE PARKINSON. On travaille pour des fédérations sportives, la Fédération française de tennis, le Comité national olympique et sportif français. La liste serait un petit peu longue mais voilà un petit peu un aperçu des clients pour lesquels on peut travailler.

GUILLAUME ERNER

Et vous, Thierry COSTE, vous êtes un autre lobbyiste, quels sont les clients pour lesquels vous travaillez ?

THIERRY COSTE

Je travaille pour beaucoup de monde mais je n'ai pas envie de tous les déclarer parce que tous ne le souhaitent pas. Moi je suis lobbyiste d'un certain nombre de gouvernements...

GUILLAUME ERNER

On vient de me dire que c'était obligatoire depuis...

THIERRY COSTE

Non, ce n'est pas obligatoire. Non, non, je vous rassurer, moi je suis totalement transparent, c'est-à-dire qu'au Parlement européen je fournis la liste de l'intégralité de mes clients parce qu'elle n'est pas publique mais vérifiable n'importe où au bureau de l'Assemblée, je fais la même chose au Sénat. Je ne le fais pas à l'Assemblée, d'ailleurs je ne demanderai pas de badge à l'Assemblée parce que je trouve la réforme stupide. Et, c'est clair, je défends des intérêts industriels qui sont clairs, je suis aussi connu pour être le lobbyiste des...

GUILLAUME ERNER

Alors qui sont vos clients qui n'aimeraient pas être connus ?

THIERRY COSTE

Je suis le lobbyiste des chasseurs, des pêcheurs, je suis lobbyiste des utilisateurs d'armes à feu, je suis lobbyiste d'un certain nombre...

GUILLAUME ERNER

Des utilisateurs d'armes à feu, il y a des utilisateurs d'armes à feu !

THIERRY COSTE

Bien sûr, il y a eu une réforme il n'y a pas longtemps, l'année dernière, votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale et au Sénat sur les armes.

GUILLAUME ERNER

Et donc c'est vous qui avez influé pour que cette réforme passe ?

THIERRY COSTE

Bien sûr et d'ailleurs le ministre de l'Intérieur de l'époque, les deux ministres ont salué le travail du comité Guillaume Tell dont je suis le secrétaire général. Pourtant, on peut donc défendre les armes à feu détenus légalement mais aussi lutter contre la délinquance.

GUILLAUME ERNER

Mais alors est-ce que ça vous pose un problème moral, Thierry COSTE, lorsqu'il y a par exemple un souci avec une arme à feu, une bavure, légitime défense, est-ce que vous vous dites « j'ai une part de responsabilité dans ce qui se passe » ?

THIERRY COSTE

Bien sûr qu'on a une part de responsabilité quand on défend les intérêts d'un certain nombre d'industriels, il est évident ! On n'est pas là pour dire « nos clients sont les plus beaux, les meilleurs », on est là pour trouver des compromis entre la sécurité publique et le commerce légal. Moi je défends des choses qui sont légales, donc je veux que mes clients...

GUILLAUME ERNER

Donc c'est vous qui pouvez les rendre illégales aussi en influant sur la légalité ?

THIERRY COSTE

Bien sûr on peut tout faire, mais mon boulot c'est de tout de faire pour qu'effectivement ce que je défends devienne de plus en plus légal.

GUILLAUME ERNER

Fabrice ALEXANDRE, l'autre problème c'est tout simplement de se rendre compte que les lobbies ont aujourd'hui pignon sur rue, c'est-à-dire qu'ils sont encadrés, il y a des lois, ce qui signifie que votre existence n'est pas en quelque sorte derrière le rideau, elle est en réalité tout à fait présente au devant de la scène à l'Assemblée nationale...

FABRICE ALEXANDRE

Non seulement elle est présente mais elle est souhaitée. Contrairement à ce qu'on pense, ce n'est pas nous qui passons notre vie à solliciter les parlementaires pour aller les voir et leur vendre je ne sais quelle soupe ! Bien souvent les parlementaires nous contactent, c'est le travail notamment d'un rapporteur, quand vous avez un rapporteur qui travaille sur un projet de loi, son premier boulot avec les administrateurs qui l'assistent c'est d'identifier toutes les parties prenantes qu'il serait intéressant d'entendre. Je vais vous prendre un exemple : si un jour le législateur décide de travailler sur la protection des sources des journalistes ou l'économie de la presse, est-ce que vous pensez légitime que les représentants des journalistes et de la presse soient entendus ? Moi oui, ça me paraît normal ! Et les parlementaires le défendent, c'est d'ailleurs l'objectif de la réforme SIRUGUE mise en place début janvier.

GUILLAUME ERNER

Et puisque vous parlez des journalistes justement, Thierry COSTE, est-ce qu'il vous arrive de rencontrer des journalistes, de les influencer ? Est-ce qu'il vous arrive d'écrire des papiers comme on dit, c'est-à-dire finalement de faire le boulot de journaliste et de faire en sorte que les journalistes se rangent aux avis des lobbies que vous défendez ?

THIERRY COSTE

Non, soyons honnêtes, je suis très respectueux du travail des journalistes. J'ai juste un avantage sur eux c'est que moi je peux passer six mois à faire de l'investigation en étant payé très cher alors qu'eux ne le peuvent pas, donc je suis une bonne source d'information pour des journalistes.

GUILLAUME ERNER

Vous êtes (inaudible)...

THIERRY COSTE

Non, je peux être une bonne source d'information parce que je vous rappelle que les journalistes ne changeant pas trop souvent de métier même s'ils changent de radio ou d'écrit ils seront donc prudents, si vous les manipulez ça se retournera contre vous. Mais je suis une bonne source d'information, bien sûr que je chercherai un peu à orienter mais il suffit d'être malin et dans le temps parfois on est un bon vecteur d'information, ça c'est le premier sujet.

GUILLAUME ERNER

Vincent NOUZILLE, vous, vous êtes journaliste, vous avez enquêté sur ces lobbyistes, on vient d'entendre deux d'entre eux nous expliquer aujourd'hui quelle était la réforme en cours et en quoi consistait leur travail, est-ce qu'ils nous menti ?

VINCENT NOUZILLE

Ils n'ont pas menti mais il manque un petit peu de recul historique parce qu'on vient d'une situation où c'était l'opacité la plus grande qui régnait en France sur ces sujets. En fait, il faut attendre le 1^{er} janvier 2014, c'est-à-dire il y a peu, pour enfin avoir un tout début de vraie transparence sur ce sujet. Il faut savoir qu'il y a encore quelques années les rendez-vous pris par les lobbyistes auprès des parlementaires étaient absolument non déclarés, qu'un certain nombre d'assistants parlementaires...

THIERRY COSTE

Ca ne posait pas de problème quand même !

VINCENT NOUZILLE

Non, que des assistants parlementaires, c'est d'ailleurs toujours encore le cas, sont régulièrement rémunérés et recrutés par les lobbies pour faire un travail dans le fond d'initié à l'intérieur de l'Assemblée, à la fois ils travaillent pour leurs parlementaires et pour des groupes d'intérêt. Donc on était dans une situation d'immense opacité contrairement d'ailleurs au Parlement européen ou à Bruxelles ou à Washington où les lobbies ont pignon sur rue. Aujourd'hui, il y avait un déni en France, enfin on commence à avoir un niveau de plus grande transparence. Je ne dis pas que c'est parfait, je ne dis pas que tous les lobbyistes vont d'ailleurs se déclarer à l'Assemblée nationale parce qu'ils n'ont pas tous intérêt, mais j'ai déjà sous les yeux la liste des premiers représentants de groupes d'intérêt qui se sont déclarés depuis le 1^{er} janvier, il y en a déjà une cinquantaine et que dedans ça va du syndicat de la CGT à EDF d'ailleurs, des groupes publics qui font du lobbying.

GUILLAUME ERNER

Et quand on parle de déclaration est-ce que ça ne vous arrive jamais, par exemple Thierry COSTE, d'inviter un parlementaire dans un bon restaurant, de l'inviter en vacances, de lui faire des cadeaux comme ça pour faire passer une mesure ou une autre, vous êtes par exemple un lobbyiste pour la fédération de la chasse, d'emmener un parlementaire chasser dans un pays étranger ou éloigné ?

THIERRY COSTE

Dans un pays étranger, non, mais en France, oui, parce qu'il y a de magnifiques territoires de chasse ! Non mais il faut être honnête, développer des relations...

GUILLAUME ERNER

Donc vous allez emmener des parlementaires...

THIERRY COSTE

Mais développer des relations personnelles avec des responsables politiques, je vous rassure, je suis connu...

GUILLAUME ERNER

Thierry COSTE, est-ce que vous avez emmené un parlementaire chasser quelque part en France ?

THIERRY COSTE

Moi personnellement non mais l'organisation de la chasse bien évidemment ! Les chasses il s'en pratique...

GUILLAUME ERNER

Est-ce qu'on pourrait savoir qui sont les parlementaires ?...

THIERRY COSTE

Ecoutez, les parlementaires qui sont chasseurs il y en avait huit au gouvernement précédent, il y en a deux aujourd'hui.

VINCENT NOUZILLE

Des noms ! Des noms !

THIERRY COSTE

Vous voyez, ce n'est pas très compliqué et le groupe chasse de l'Assemblée nationale est le plus important des groupes chasse, bien sûr qu'on peut développer des liens ! Lorsque vous voulez être influent il faut développer des liens, ce qui est tromperie, ce qui pose problème c'est lorsque le parlementaire qui vous reçoit ou le ministre ne sait pas objectivement pour qui vous travaillez. A partir du moment où c'est écrit sur votre front, moi c'est écrit sur mon front que je suis lobbyiste, la preuve c'est que j'ai perdu mon badge pendant quelques semaines parce que j'avais accepté un reportage sur TF1 dans la salle des Quatre Colonnes pour dénoncer l'opacité parce que nous nous voulons cette transparence !

GUILLAUME ERNER

Mais alors quel est le lien entre le fait que vous ayez dénoncé l'opacité et que vous ayez perdu votre badge ?

THIERRY COSTE

Ah parce qu'à l'Assemblée nationale, comme le disait Vincent, on avait le droit de faire à peu près tout et n'importe quoi de façon floue, donc moi j'utilisais un badge de collaborateur parlementaire bénévole parce que ça me permettait de circuler...

GUILLAUME ERNER

Collaborateur parlementaire bénévole !

THIERRY COSTE

Mais c'était tout à fait officiel, il y en avait quelques milliers, ça me permettait de circuler partout. Le drame de cette réforme d'aujourd'hui qui est stupide et qui ne correspond pas à ce qui se fait au niveau européen c'est qu'au niveau européen vous pouvez circuler partout au Parlement sauf dans deux ou trois lieux. A l'Assemblée nationale il va falloir que vous ayez une traçabilité complète heure par heure, c'est ridicule !

GUILLAUME ERNER

Fabrice ALEXANDRE...

FABRICE ALEXANDRE

Moi tout ça au contraire me paraît très bien.

GUILLAUME ERNER

Mais ça paraît un peu ridicule, on se dit que si vous voulez rencontrer un parlementaire vous n'êtes pas obligé d'aller à l'Assemblée nationale !

FABRICE ALEXANDRE

Mais bien sûr, bien sûr !

GUILLAUME ERNER

J'imagine qu'il y a des restaurants beaucoup plus sympathiques pour les rencontrer, il y a plein d'endroits où les rencontrer !

FABRICE ALEXANDRE

Je suis d'accord avec ça mais il faut quand même reconnaître que l'Assemblée nationale, et d'ailleurs vous le verrez, les collaborateurs fonctionnaires de l'Assemblée nationale ne circulent eux-mêmes pas partout dans l'Assemblée nationale. L'Assemblée nationale ça a quelque chose de sacré dans notre pays, il y a un certain nombre d'espaces qui doivent être respectés. Nous le principe sur lequel on se bat depuis des années c'est justement que chacun soit à sa place. On parle des collaborateurs parlementaires : ça fait des années à l'AFCL qu'on s'interdit justement de rémunérer des collaborateurs parlementaires parce qu'on pense que ça contribue à la confusion des fonctions, chacun doit être à sa place. Et l'intérêt de cette réforme y compris, et nous on la soutient, y compris les modalités d'accès, c'est justement qu'on va arrêter de laisser penser qu'on passe notre vie à se balader dans les couloirs et à attraper les gens par la manche, ça ne se passe pas comme ça en réalité.

GUILLAUME ERNER

On écoute Franck MONNET, « Différents », et tout de suite après on continue à évoquer les lobbyistes et le lobbying.

// Franck MONNET, « Différents » //

GUILLAUME ERNER

« Service public » sur FRANCE INTER, un « Service public » consacré au lobbying en compagnie de deux lobbyistes, Thierry COSTE et Fabrice ALEXANDRE, et d'un journaliste qui a enquêté sur les lobbies, qui a notamment publié « Le vrai pouvoir des lobbies à l'Assemblée nationale », Vincent NOUZILLE. Vincent NOUZILLE, il y a différentes sortes de lobbyistes...

VINCENT NOUZILLE

Il y a différentes sortes de lobbies parce que de plus en plus, en plus dans une situation de crise économique, donc chacun défend son pot de gras, son pré-carré, ses intérêts, c'est assez normal. Donc les corporatismes ne sont pas nés évidemment ces dernières années mais il y a une professionnalisation du lobbying qui s'est opérée depuis une dizaine d'années en France avec beaucoup de cabinets conseils qui se sont montés et qui représentent donc plein d'entreprises, plein de fédérations professionnelles, etc. Donc traditionnellement il y a ce qu'on appelle les grands lobbies économiques, c'est-à-dire les grands secteurs, ça va de l'Association française des banques à l'industrie de la défense en passant par...

GUILLAUME ERNER

Le nucléaire par exemple !

VINCENT NOUZILLE

Le nucléaire en passant par les agriculteurs qui sont très organisés u niveau du lobbying depuis longtemps. Donc ça c'est les grands secteurs économiques qui savent se représenter et qui ont en gros des moyens parce qu'il y a des fédérations professionnelles patronales, le MEDEF en tête, qui ont des moyens pour payer depuis des années des lobbyistes à eux et en recruter

sur le marché. Et puis il y a les nouveaux lobbies qui sont un petit peu moins riches si je peux dire, qui sont un peu nouveaux mais qui ont compris que cette action d'influence sur la place publique, sur la décision publique, que ce soit pour une nomination, un projet de loi ou une loi de finances par exemple, éviter de se faire enlever une niche fiscale, c'est important pour un certain nombre de gens. Donc des intérêts particuliers se défendent, ça va de certaines ONG, de syndicats, de corporations qui ont moins de moyens que les gros mais qui savent y faire.

GUILLAUME ERNER

Alors justement Frédéric nous envoie par mail une critique, il me dit que je suis trop caricatural dans mes présentations et qu'il n'y a pas uniquement des entreprises qui font du lobbying, qu'il y a aussi des syndicats, des associations...

VINCENT NOUZILLE

Oui, des associations, alors quand elles défendent des causes publiques, des causes communes par exemple, je ne sais pas, la Ligue contre le cancer, etc., c'est du lobbying mais c'est un lobbying qui ne défend pas un intérêt particulier. En revanche, quand c'est évidemment la Fédération des chasseurs, une association, on est clairement dans du corporatisme.

GUILLAUME ERNER

Non mais, Thierry COSTE, puisque vous défendez la Fédération des chasseurs...

THIERRY COSTE

Je défends les chasseurs, je défends aussi les pêcheurs ou les vétérinaires mais soyons honnêtes, il y a plein d'ONG qui sont toutes petites et qui font un lobbying puissant ! Il suffit qu'elles débauchent un people, regardez Nicolas HULOT, Nicolas HIULOT a une fondation payée par des industriels qui représente rien en terme de nombre de personnes. Par contre, comme il était animateur sur TF1 et qu'il faisait d'excellentes émissions aujourd'hui il est totalement le lobbyiste de la cause de la protection de la nature et c'est plutôt efficace ! Donc aujourd'hui quand on n'a pas beaucoup de moyens, le lobbying s'est démocratisé, on peut facilement intervenir. Moi je défends des intérêts de grosses PMI, PME qui sont très malines et qui savent surfer sur la vague.

GUILLAUME ERNER

Lesquelles ?

THIERRY COSTE

(Il sourit)

GUILLAUME ERNER

Vous ne voulez pas nous le dire ! Fabrice ALEXANDRE...

FABRICE ALEXANDRE

Oui, c'est vrai, j'ajouterai une catégorie encore de lobbies, puisqu'on parle de lobbies, qui sont tout simplement les collectivités publiques. Il y a des tas d'institutions, de collectivités qui pratiquent le lobbying. Je vais prendre un exemple et moi je vais donner, citer un de nos clients : on a créé un collectif de petites villes hospitalières, c'est quoi leur problème ? C'est des petites villes qui abritent sur leur territoire un gros CHU et qui du coup ont des obligations d'état-

civil qui dépassent leurs moyens, puisque quand vous avez un CHU évidemment vous êtes amené à avoir une activité état-civil importante, et qui se trouvent confrontées à quelque chose qu'elles ne peuvent pas plus gérer, ça c'est une situation particulière qu'il faut gérer. Alors, certes, ici l'intérêt général peut rencontrer l'intérêt particulier et c'est du coup un dossier de lobbying un petit peu plus facile.

GUILLAUME ERNER

On continue de passer en revue les lobbies, sur Twitter on nous dit par exemple « les francs-maçons c'est un lobby », Vincent NOUZILLE...

VINCENT NOUZILLE

Non parce qu'ils défendent un certain nombre de valeurs, par exemple l'égalité, laïcité, etc., donc ils ne font pas une promotion d'une nomination de quelqu'un sur la place publique.

GUILLAUME ERNER

Thierry COSTE fait la moue...

THIERRY COSTE

Parfois ils dérapent un peu mais je suis d'accord, ils pèsent beaucoup moins...

VINCENT NOUZILLE

Ce sont des réseaux d'influence mais ce ne sont pas des lobbies.

THIERRY COSTE

Voilà, ils pèsent beaucoup moins qu'avant, par contre les chauffeurs de taxi qui sont dans la rue aujourd'hui pèsent peut-être beaucoup plus...

GUILLAUME ERNER

Les chauffeurs de taxi c'est un lobby ?

THIERRY COSTE

...alors que, il faut être honnête quand même dans cette situation, il faut que la concurrence soit ouverte. Moi j'ai été longtemps consommateur des taxis, je suis désolé...

GUILLAUME ERNER

« Il faut », vous dites ça comme si c'était entendu !

THIERRY COSTE

...quand on me maltraite trop, je suis content qu'il y ait une concurrence, je suis content qu'il y ait, certes, des règles qui encadrent les motos-taxis, qui encadrent la VTC mais il faut être honnête, il faut arrêter ce corporatisme de mauvais goût qui fait qu'on maltraite le client sous couvert d'un monopole. Vous voyez, je peux même ne pas défendre quelques monopoles.

GUILLAUME ERNER

Fabrice ALEXANDRE...

FABRICE ALEXANDRE

Je voulais revenir sur la définition de lobby que sous-entendait Vincent NOUZILLE en disant « non, ce n'est pas un lobby puisqu'ils défendent des valeurs universelles, l'intérêt général ». Je pense que beaucoup de lobbies disent défendre l'intérêt général notamment le lobby...

THIERRY COSTE

Non, moi je ne défends pas l'intérêt général.

FABRICE ALEXANDRE

Je sais bien, mais il y a un certain nombre de lobbies notamment les lobbies associatifs, qui se battent au nom de l'intérêt général et ils ont sans doute raison. Simplement l'intérêt général, vu d'une fenêtre, vu d'une autre ce n'est pas le même. Vu du ministère de l'Environnement, l'intérêt général ça ne veut pas dire la même chose que vu du ministère de l'Industrie. Vu d'une association de défense de l'environnement ce n'est pas la même chose que vu d'une association de défense des consommateurs.

GUILLAUME ERNER

Thierry COSTE, qu'est-ce que ça veut dire que vous ne défendez pas l'intérêt général, es-ce que vous pouvez dire par exemple que vous confisquez la démocratie au profit d'un petit nombre ?

THIERRY COSTE

Mais pas du tout, je suis lobbyiste, c'est clairement affiché sur mon front ! Lorsque je rencontre des parlementaires ou des ministres, ils savent exactement pourquoi je les rencontre, il faut arrêter d'être hypocrites, c'est en France qu'on est hypocrite, c'est tellement simple de rencontrer des gens...

GUILLAUME ERNER

Mais est-ce qu'il vous arrive de défendre une entreprise en sachant très bien que vous allez nuire au bien commun ?

THIERRY COSTE

Nuire au bien commun c'est un peu excessif mais comme je préfère qu'il y ait...

GUILLAUME ERNER

Si par exemple une entreprise qui commercialise un produit toxique, un produit qui pourrait être dangereux, est-ce que vous vous refusez de faire du lobbying pour cette entreprise ?

THIERRY COSTE

Ecoutez, pardonnez-moi, je suis lobbyiste d'industriels qui vendent des armes, alors vous pouvez dire que je suis un affreux personnage ! En même temps, en France nous sommes plutôt champions sur la vente d'armes. Qu'est-ce que vous voulez faire, moi je n'ai pas de notion de morale, je respecte la loi, le reste je m'en fous !

GUILLAUME ERNER

Fabrice ALEXANDRE, est-ce que vous avez refusé des clients ?

FABRICE ALEXANDRE

Oui, oui.

GUILLAUME ERNER

Lesquels ?

FABRICE ALEXANDRE

Ca nous est arrivé dans plusieurs configurations, d'abord des gens pour lesquels on n'a pas du tout envie de travailler.

GUILLAUME ERNER

Qui ?

FABRICE ALEXANDRE

Ca remonte à un certain nombre d'années mais on a été contacté par une secte qui...secte, il y a eu des discussions puisqu'il s'agit de l'Eglise de scientologie, à l'époque on a dit « non, on n'a pas envie du tout de travailler pour ces gens-là ». Bon, là c'est juste un choix qui nous est personnel. Il nous arrive aussi de refuser des clients...

GUILLAUME ERNER

Est-ce que c'était un choix personnel ou est-ce que votre argument de penser (phon) finalement c'est ce que ça allait vous marquer et qu'on allait dire de vous, Fabrice ALEXANDRE, que vous étiez ?...

FABRICE ALEXANDRE

Ne soyons pas hypocrites, les deux vont ensemble mais de toute façon je n'ai pas envie de travailler pour eux et personne chez nous n'avait envie de travailler pour eux. Il y a une autre configuration dans laquelle on peut être amené à refuser des clients c'est quand on sait qu'avec ces clients on ne va pas pouvoir travailler dans le respect des règles de transparence des assemblées. Notamment on a été contacté il y a quelques mois par un lobby chinois dont d'ailleurs j'ai oublié le nom mais qui souhaitait travailler sous un faux nez, donc on aurait été les représentants, on aurait créé une association d'industriels français pour pousser les intérêts de... Nous on a refusé, on n'a pas envie de se retrouver dans ces configurations-là.

GUILLAUME ERNER

Vincent NOUZILLE...

VINCENT NOUZILLE

Oui, il faut reconnaître que ça arrive très souvent qu'il y ait un certain nombre de gouvernements étrangers, de pays étrangers qui paient des sociétés de lobbying françaises...

THIERRY COSTE

Je le confirme, je suis payé par des gouvernements étrangers.

GUILLAUME ERNER

Quels gouvernements étrangers ?

THIERRY COSTE

Pardon, quelle était la question ?

GUILLAUME ERNER

C'est bien avec Thierry COSTE, on peut lui poser des questions, de toute façon ça glisse sur lui, c'est du Tefal cet homme !

VINCENT NOUZILLE

Il est pour la transparence mais il faut qu'elle s'arrête à sa porte !

THIERRY COSTE

Ah non, non, non, à chaque fois qu'un parlementaire, qu'un ministre ou un président de la République rencontre Thierry COSTE, soyons honnête, il sait exactement pour qui je travaille, donc il n'y a pas « tromperie » entre guillemets.

Mais de là à ce que tout soit, on fait du lobbying, on est dans la partie qui est plutôt immergée de l'iceberg.

GUILLAUME ERNER

Est-ce que Thierry COSTE peut travailler par exemple pour un gouvernement dictatorial, pour un pays en guerre ? Est-ce que vous pourriez par exemple travailler pour la Syrie ?

THIERRY COSTE

Je pourrais travailler pour n'importe quel gouvernement étranger à partir du moment où ça ne heurte pas mes convictions. Il faut être honnête, le cadre est toujours un peu limité parce qu'on va dire que dans n'importe quel pays d'Afrique ou d'Asie il y a des problèmes de droits de l'homme, ça veut dire qu'on ne devrait travailler avec personne, il ne faudrait pas travailler avec la Chine, avec les intérêts chinois parce qu'il y a des problèmes de droits de l'homme ! Il faut arrêter avec ça, nous ne sommes pas défenseurs de l'intérêt général ni de la défense des droits de l'homme, je l'assume !

GUILLAUME ERNER

Mais c'est ça quand même qui est très paradoxal dans votre discours, d'un côté vous dites que vous êtes un élément essentiel à la démocratie, de l'autre vous dites qu'évidemment vous défendez des intérêts particuliers et que ceux-ci peuvent être en contradiction avec l'intérêt général !

THIERRY COSTE

Mais non, peuvent être à un moment donné en contradiction avec l'intérêt général et alors ?

GUILLAUME ERNER

Fabrice ALEXANDRE...

FABRICE ALEXANDRE

Je ne vois pas de contradiction.

GUILLAUME ERNER

Parce que vous êtes lobbyiste précisément !

FABRICE ALEXANDRE

Non, non mais je vais vous dire pourquoi. On défend, certes, des positions particulières, des intérêts particuliers mais on les défend, on participe au débat. Mais la décision publique c'est deux temps, c'est d'abord le débat, le dialogue, la confrontation des idées, puis la décision. Nous on n'est plus dans la décision, c'est aux politiques. Et je ferai une comparaison avec le monde de la presse, quand vous écrivez un article, vous rédigez un sujet sur un thème donné, vous entendez des gens qui disent rigoureusement le contraire, et c'est à vous derrière de faire votre boulot. Les politiques, c'est pareil !

GUILLAUME ERNER

Vincent NOUZILLE...

VINCENT NOUZILLE

Oui, il faut dire qu'il y a deux conceptions de cet intérêt général que l'on prévaut, dont on parle à l'instant. Il y a la version anglo-saxonne, très américaine d'ailleurs à la base, où l'intérêt général peut être la somme d'intérêts particuliers et d'un débat démocratique dans lequel chacun a le droit d'apporter

sa pierre. Puis il y a la conception plus jacobine, plus française, plus historique d'ailleurs, très historique, liée à la Révolution, on a banni les corporations après la Révolution. Donc on a considéré que seul l'Etat incarnait cet intérêt général.

GUILLAUME ERNER

Et donc ça c'est une spécificité française très forte puisque la loi LE CHAPELIER en 1791, on a une interdiction des mandats impératifs et c'est ça qui explique que nos cerveaux jacobins soient très rétifs à l'idée de (inaudible), Vincent NOUZILLE...

VINCENT NOUZILLE

Et la haute fonction publique, les énarques et tous les gens qui gèrent l'exécutif ont un peu de mal culturellement, psychologiquement, politiquement à admettre que la notion de l'intérêt général il n'y a pas qu'eux forcément qui la défendent et qu'il y a un débat et qu'il y a un processus de décision qui se fait avec des institutions diverses.

GUILLAUME ERNER

Et les Bretons c'est un lobby ça les Bretons, on écoute Breton, « Envy ».

// Breton, « Envy » //

GUILLAUME ERNER

« Service public » sur FRANCE INTER, un « Service public » consacré aux lobbies, les lobbies, groupes de pression contre la démocratie ? », j'ai mis un point d'interrogation, Thierry COSTE.

THIERRY COSTE

Merci, merci !

GUILLAUME ERNER

Thierry COSTE, vous êtes l'un des deux lobbyistes présents sur le plateau, l'autre c'est Fabrice ALEXANDRE, et nous sommes également en compagnie du journaliste Vincent NOUZILLE qui a beaucoup travaillé sur les lobbies. Dits-moi, Thierry COSTE, c'est cher de se payer les services d'un lobby, je suis un gouvernement étranger, j'aimerais que Thierry COSTE travaille pour moi, il va me prendre combien ?

THIERRY COSTE

Oui, c'est cher, ça je vous l'accorde, c'est cher. Le lobbying est cher mais compte tenu des résultats que l'on peut avoir ça vaut le coup, plutôt que de faire de la com ou d'acheter des pages de pub dans les journaux, pardonnez-moi, ça permet de faire vivre les médias mais ce n'est pas très efficace. Oui, entre 100.000 euros et deux millions d'euros vous pouvez trouver ce que vous voulez.

GUILLAUME ERNER

Par an j'imagine !

THIERRY COSTE

Bien sûr.

GUILLAUME ERNER

Et chez vous, Fabrice ALEXANDRE, est-ce que vous cassez les prix ?

FABRICE ALEXANDRE

On ne casse pas les prix, je dirai qu'on n'est généralement pas plus cher qu'un avocat et qu'il y a tout, il y a une gamme de services assez large qui va du simple service de veille, c'est-à-dire identifier ce qui se dit, ce qui se fait en termes de travaux parlementaires, dans les administrations sur tel sujet, à des sujets beaucoup plus larges qui nécessitent des campagnes très coordonnées sur plusieurs années et là évidemment on passe de quelques milliers d'euros à plusieurs dizaines ou centaines de milliers d'euros.

GUILLAUME ERNER

Vincent NOUZILLE...

VINCENT NOUZILLE

Oui, certains cabinets font vraiment très fort parce que moi on m'avait raconté des histoires selon lesquelles certains cabinets à la fois qui font de la communication et du lobbying, qui mélangent un peu ça mais qui par exemple vendent à leurs clients lobbies en l'occurrence des rendez-vous en fait avec les ministres par exemple. Quand on dit...

GUILLAUME ERNER

On peut acheter un rendez-vous avec un ministre, Thierry COSTE ?

THIERRY COSTE

Moi j'organise toutes les semaines des rendez-vous avec les ministres mais je n'ai pas l'impression d'acheter ni les ministres ni quoi que ce soit. Quand on est un industriel ou un groupe de pression organisé ou un acteur économique important ou un acteur social important, c'est normal qu'on ait des rendez-vous avec les ministres. Notre boulot c'est de chercher de l'information avant, de faire le point sur ce qui se passera après parce que, je vous rassure, un rendez-vous avec un ministre ce n'est quand même pas le truc le plus important qui soit.

GUILLAUME ERNER

Fabrice ALEXANDRE, entre 100.000 euros et deux millions d'euros par an ça fait beaucoup d'argent, est-ce qu'une partie de cette somme peut être utilisée...

FABRICE ALEXANDRE

100.000 c'est Thierry COSTE, il y a des services moins chers que ça ! (Il sourit)

GUILLAUME ERNER

Vous voulez dire que 100.000 ça ne fait pas beaucoup...

FABRICE ALEXANDRE

Non ! Non ! Non !

THIERRY COSTE

Quand on regarde Internet ça coûte beaucoup moins cher mais une assistante de direction peut le faire !

GUILLAUME ERNER

Est-ce que vous pensez que parmi ces euros que vous touchez une partie d'entre eux peut être affecté à des cadeaux, est-ce qu'on peut graisser la patte à un élu, à un journaliste ?

FABRICE ALEXANDRE

La réponse est simple, c'est non, c'est non, non, voilà !

GUILLAUME ERNER

On a vu récemment dans l'émission « Cash investigation » d'Elise LUCET un repas à 10.000 euros organisé pour des parlementaires soutenant le tabac. Est-ce que pour vous par exemple ça n'est pas graisser la patte de quelqu'un ça ?

FABRICE ALEXANDRE

Il ne s'agissait pas...bon, je n'ai pas vu l'émission mais j'en ai tellement entendu parler que j'ai l'impression de l'avoir vue cinq fois ! Il s'agissait si j'ai bien compris d'un club, effectivement on entend souvent parler de clubs parlementaires sur tel ou tel sujet qui sont normalement...

VINCENT NOUZILLE

Ils font venir des lobbies.

FABRICE ALEXANDRE

Oui, qui sont un des moyens, je finis...

VINCENT NOUZILLE

Le club des parlementaires amateurs de havanes...

FABRICE ALEXANDRE

Qui sont un des moyens des lobbies d'apporter de l'information.

THIERRY COSTE

Même moi je suis d'accord avec Vincent !

FABRICE ALEXANDRE

Mais je vais vous dire quelque chose, pour moi quel que soit le club, quelle que soit la forme du rendez-vous, que ce soit un déjeuner, un dîner, le garde-fou est simple, est-ce que ça a un contenu professionnel ou non ? Est-ce qu'il y a véritablement du contenu apporté et de l'information ? Si ce n'est pas le cas, on passe !

GUILLAUME ERNER

Vincent NOUZILLE...

VINCENT NOUZILLE

Non mais tous ces clubs, il y en a plein d'ailleurs au Parlement qui se sont montés soit d'origine parlementaire, c'était le cas d'ailleurs du club des fumeurs de havanes et de cigares mais évidemment tous les repas étaient payés par BAT.

GUILLAUME ERNER

BRITISH AMERICAN TOBACCO.

VINCENT NOUZILLE

Ou d'autres fabricants de cigares et de cigarettes, donc eux évidemment quand ils reçoivent, évidemment on ne va pas leur donner un dossier complet avec les amendements à écrire sur le prochain projet de loi sur la loi de finances ou la loi de Sécurité sociale mais évidemment on est plus enclin une fois qu'on a bien bu et digéré son cognac à défendre de manière assez

spontanée les textes qui vont dans le sens d'une limitation des taxes sur le tabac.

GUILLAUME ERNER

Olivier est au standard, Olivier, un auditeur, bonjour Olivier !

OLIVIER, AUDITEUR

Bonjour, bonjour à tous et merci, Guillaume ERNER, pour créer ce débat. Alors j'ai envie de poser cette question, bravo au lobbying si on peut dire comme ça pour ce travail fouillé et professionnel parce que c'est un travail qui met en avant les priorités et les choses importantes de la société. Mais en tant que citoyen je me pose une question, est-ce que pour revenir à la France avec un nombre de parlementaires quand même important, plus de 500 députés et autant de sénateurs, on ne pas attendre de ces parlementaires de définir eux-mêmes des priorités, de définir ce dont il faut discuter dans la société, est-ce qu'on a besoin que des professionnels définissent eux-mêmes des priorités et mettent en avant des sujets dont on a besoin de discuter ?

GUILLAUME ERNER

Merci Olivier pour cette question...

THIERRY COSTE

Non, non mais hélas, Olivier, nous ne décidons de rien et dans beaucoup de cas on serait très contents qu'à la suite d'un certain nombre de faits divers on n'imagine pas de nouvelles lois ! Le drame est plutôt qu'on est souvent même en réaction parce qu'il faut arrêter et empêcher. Je vois, je m'occupe de sécurité, on doit être à la douzième loi sur la sécurité ! Le drame c'est qu'on préférerait que les politiques effectivement consultent beaucoup tous les intérêts que nous défendons et d'autres et qu'on puisse réfléchir à des textes. On a fait combien de lois de simplification ? Ca devient absolument débile ! Donc nous nous sommes plutôt, hélas, en réaction face à cette situation qui est une inflation de lois qui ne servent souvent à rien.

GUILLAUME ERNER

Fabrice ALEXANDRE...

FABRICE ALEXANDRE

Oui, je suis assez d'accord avec ça. Il nous arrive également de pousser une idée, de pousser une priorité, pour autant à l'arrivée ça ne change rien, ce n'est pas nous qui décidons. Encore une fois, là je partage complètement l'avis de Thierry COSTE, le gouvernement et le Parlement décident et pas seulement le Parlement comme le disait l'auditeur.

VINCENT NOUZILLE

Oui, il faut reconnaître que depuis quelques années et notamment depuis la crise économique, depuis 2008, tous les lobbies sont quand même plutôt sur la défensive, c'est-à-dire qu'ils essaient de défendre davantage leurs positions, leurs petits avantages, leurs niches fiscales, etc., c'est le cas des DOM-TOM...

THIERRY COSTE

Les petits avantages, ce n'est pas gentil ça...

VINCENT NOUZILLE

Gros avantages !

GUILLAUME ERNER

Et puis nous sommes au téléphone avec Noëlle LENOIR, bonjour Noëlle LENOIR.

NOËLLE LENOIR

Bonjour !

GUILLAUME ERNER

Vous êtes déontologue à l'Assemblée nationale, merci d'être en ligne avec nous ce matin, en quoi consiste votre travail, Noëlle LENOIR ?

NOËLLE LENOIR

Mon travail consistait, puisque maintenant c'est la Haute autorité qui pour partie va reprendre mes missions, à recevoir les déclarations d'intérêt, c'est-à-dire toutes les activités privées exercées par les députés et leurs familles ainsi que leur participation financière dans des sociétés, donc j'avais pour mission de veiller à ce que ces déclarations soient complètes, exactes et précises, et aussi sachant ces activités privées de surveiller les débats législatifs pour vérifier qu'il n'y ait pas un mélange des genres, c'est-à-dire que le député intervenant comme rapporteur ou comme auteur d'amendements ne défende pas ses intérêts privés plutôt que l'intérêt général qu'il représente. Mais aussi les parlementaires, les députés vont continuer de devoir me déclarer un certain nombre de choses dont les cadeaux qu'ils reçoivent d'entreprises, d'états étrangers, les voyages qu'ils effectuent, les conférences...

GUILLAUME ERNER

Alors à ce sujet, Noëlle LENOIR, quels sont les abus que vous avez repérés ?

NOËLLE LENOIR

Je n'ai pas repéré d'abus, j'ai simplement relevé qu'il y avait une ambiguïté, je pense que le bureau de l'Assemblée nationale en décidera, sur l'appartenance à des clubs parlementaires financés par des entreprises.

GUILLAUME ERNER

On vient de parler de ces clubs, clubs d'amateurs de havanes...

VINCENT NOUZILLE

D'amateurs de cochons.

GUILLAUME ERNER

...clubs des amateurs de chasse !

THIERRY COSTE

Ah non, non, il n'y en a pas, il y a un groupe d'études et ça c'est clair !

GUILLAUME ERNER

Ah groupe d'études, voilà, on étudie avec Thierry COSTE !

THIERRY COSTE

C'est différent, c'est différent.

NOËLLE LENOIR

Il est clair que le mot « lobby » est mal connoté en France, c'est un tort puisqu'il est normal que le Parlement, les parlementaires soient au fait des intérêts économiques de la Nation et des intérêts économiques des entreprises

qui opèrent au plan national et que ces entreprises soient en mesure de faire valoir ces intérêts devant le législateur. Et ce serait une faute de la part du parlementaire que de ne pas consulter ces lobbies mais tous les lobbies, évidemment, les pro-nucléaires, les anti-nucléaires, ceux qui sont pour les énergies renouvelables, etc.

GUILLAUME ERNER

De les entendre tous. Noëlle LENOIR, vous êtes indépendamment de cette profession de déontologue vous êtes également avocate...

NOËLLE LENOIR

Tout à fait !

GUILLAUME ERNER

...vous travaillez pour un cabinet d'avocats d'affaires, vous êtes spécialisée en droit de la concurrence, est-ce qu'il peut y avoir pour vous aussi des conflits d'intérêts entre votre métier de déontologue à l'Assemblée nationale ?

NOËLLE LENOIR

C'est une très bonne question, non, il n'y a pas de conflit d'intérêt sans ça j'aurais refusé cette mission que d'ailleurs Claude BARTOLONE m'a proposé et j'ai été comme vous le savez désignée à l'unanimité, précisément parce que du fait de ma longue carrière j'ai été dans le public, je suis maintenant dans le privé, donc je suis familiarisée à la fois avec les enjeux publics et avec les enjeux privés, les enjeux économiques. Donc je connais le monde de l'entreprise depuis quelques années, ce qui n'était mon cas auparavant, donc je n'ai pas comme vous l'avez vu une vision manichéenne mais, non, je ne fais pas de lobbying à l'Assemblée nationale, rassurez-vous !

GUILLAUME ERNER

Quand vous avez par exemple un député qui peut être approché par l'un des clients que vous avez pour votre cabinet d'avocats d'affaires...

NOËLLE LENOIR

Non mais moi je m'intéresse essentiellement au...

GUILLAUME ERNER

Au droit de la concurrence.

NOËLLE LENOIR

Au droit de la concurrence, c'est-à-dire notamment au niveau européen.

GUILLAUME ERNER

Le droit de la concurrence peut intéresser certaines entreprises...

NOËLLE LENOIR

Oui, d'accord mais la Commission européenne est les juridictions sont distinctes et les juridictions européennes en général sont distinctes du Parlement. Donc moi vous me mettez en accusation pour les conflits d'intérêts qui pourraient être les miens, non, j'ai une certaine éthique et je n'ai aucun conflit d'intérêt avec la mission de déontologue.

GUILLAUME ERNER

Je ne vous mets pas en accusation, j'essaie juste de comprendre comment on peut être avocate d'affaires et déontologue à l'Assemblée nationale.

NOËLLE LENOIR

Je crois que ça a été un des éléments du choix qui a été fait par l'Assemblée de prendre quelqu'un qui n'est pas uniquement public mais qui connaît aussi ceux avec lesquels les parlementaires se familiarisent, c'est-à-dire le monde de l'entreprise, je pense que ça a été un élément en dehors du fait que j'ai été membre du Conseil constitutionnel, donc je connais, et que j'ai commencé ma carrière comme administrateur civil au Sénat. Donc voilà mon...

GUILLAUME ERNER

Merci beaucoup Noëlle LENOIR d'avoir été avec nous ce matin.

NOËLLE LENOIR

Je ne savais pas que c'était l'objet de cette émission mais merci de me mettre en vedette !

GUILLAUME ERNER

Merci à tous d'avoir été avec nous ce matin pour évoquer cette question des lobbies. Je rappelle le titre de votre ouvrage, Vincent NOUZILLE, « Le vrai pouvoir des lobbies à l'Assemblée nationale ». 10:51:03 FIN]